

Contractualisation vague D 2010-2013

Unité de recherche : dossier unique

BILAN

de l'activité de recherche et des résultats obtenus par l'unité

(Partie 1 : Bilan scientifique)

Le dossier unique de demande de reconnaissance d'une unité de recherche a été remanié pour prendre en compte les nouvelles procédures d'évaluation (AERES).

Il constitue une plate-forme commune d'informations pertinentes pour l'évaluation des unités par cette agence et pour le pilotage par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les organismes et l'Etat.

Les parties bilan et projet ont été séparées, ce qui permet de donner toute son importance au bilan dont le contenu a été étoffé, et de faciliter l'expertise des unités en recomposition (fusions, éclatements...).

1 – Rapport scientifique depuis le 1^{er} janvier 2006

Le rapport scientifique comprendra de 10 à 60 pages en fonction de la taille de l'unité et ne dépassera pas 4Mo dans sa version électronique.

Le bilan des ERT internes labellisées par le contrat quadriennal sera inclus dans ce rapport.

Il sera centré sur les résultats marquants des quatre dernières années et sur la réalisation des objectifs du projet scientifique précédent.

Il précisera également l'organigramme de l'unité, le bilan de la répartition des crédits utilisés en 2006 et 2007, et la liste des événements importants (prix et autres distinctions, organisation de manifestations scientifiques...).

Il se terminera par une autoévaluation qui fera ressortir les points forts et points faibles de l'unité. Ce diagnostic pourra s'appuyer sur les indicateurs jugés pertinents (en matière de publications, valorisation, partenariats régionaux, nationaux, européens et internationaux, ...).

Le rapport scientifique pourra être rédigé en anglais ; dans ce cas, le résumé sera rédigé en français et en anglais.

2 – Production scientifique des quatre dernières années

Cette liste comprendra :

- les publications effectuées dans le cadre de l'unité
- pour les membres recrutés au cours des quatre dernières années, les publications effectuées dans leur unité d'origine

ACL : Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées dans les bases de données internationales (ISI Web of Knowledge, Google Scholar, Harzing Publish or Perish, Pub Med...)

Le facteur d'impact de la revue pourra être indiqué, en précisant la source de données utilisée.

ACLN : Articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées dans des bases de données internationales.

ASCL : Articles dans des revues sans comité de lecture,

INV : Conférences données à l'invitation du Comité d'organisation dans un congrès national ou international.

ACT : Communications avec actes dans un congrès international ou national

COM : Communications orales sans actes dans un congrès international ou national

AFF : Communications par affiche dans un congrès international ou national

OS : Ouvrages scientifiques (ou chapitres de ces ouvrages)

OV : Ouvrages de vulgarisation (ou chapitres de ces ouvrages)

DO : Directions d'ouvrages

AP : Autres publications

TH : Thèses soutenues

Valorisation et brevets : Préciser les contrats de recherche, les partenariats industriels, et remplir le tableau « Valorisation » du formulaire.

Les publications majeures des EC, chercheurs, ingénieurs, cadres scientifiques des EPIC ou autres personnels de recherche seront mentionnées dans leur fiche individuelle d'activités.

Les publications des doctorants et docteurs seront reportées (code + n° d'ordre) dans les tableaux « Doctorants » et « Thèses » du formulaire.

3 – Enseignement et formation par la recherche, information et culture scientifique et technique

Importance de la formation par la recherche dans l'unité

Indiquer si des membres de l'unité sont responsables d'une formation (LMD)

Implication des chercheurs et des ingénieurs de l'unité dans l'enseignement

Diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique

4 – Action de formation permanente des personnels de l'unité

Bilan des formations suivies par les personnels de l'unité

Bilan des formations dispensées par les personnels de l'unité

5 – Hygiène et sécurité

Les rubriques suivantes seront brièvement développées :

- Bilan des accidents et incidents survenus dans l'unité et mesures prises.
- Identification et analyse des risques spécifiques rencontrés dans l'unité.
- Dispositions mises en œuvre en fonction des risques. Priorités retenues.
- Fonctionnement des structures d'hygiène et de sécurité propres à l'unité (ACMO, comité spécial d'hygiène et de sécurité, personne compétente en radioprotection...).
- Dispositions mises en œuvre pour la formation des personnels et notamment des nouveaux entrants (y compris stagiaires, doctorants...)
- Problèmes de sécurité qui subsistent.

6 – Ethique

Quand des règles spécifiques d'éthique sont appropriées, on développera brièvement les moyens mis en œuvre. On précisera les caractéristiques des chartes propres à l'unité et on indiquera la liste de celles auxquelles est soumise l'unité par ailleurs.